

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (*joindre obligatoirement les justificatifs*)

- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Carte d'invalidité
- Allocation adulte handicapé
- ATI
- Rente accident du travail supérieur à 10%
- Pension militaire d'invalidité

Type de handicap (à préciser) : -----

Etes-vous bénéficiaire de la prestation de compensation du handicap délivrée par la MDPH?

- oui (joindre le justificatif du montant de la prestation)
- non (joindre la notification du refus)

Date :

Signature :

Avis du supérieur hiérarchique (Chef d'établissement, IEN, chef de service),
s'il ne s'agit pas de prothèses auditives

Tout dossier incomplet ne pourra être traité